

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 04 91 36 43 59

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE
De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur
« CERC Paca »

Association loi 1901

Siège social : 37, Bd Périer
13285 MARSEILLE Cédex 8

N°SIREN : 305 733 578 00010

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2013

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille

N°SIRET : 388 801 045 00013

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CERC PACA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau, et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation de l'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents annexes adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille le 26 mars 2014.

Mirene VIALLE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 37 03 19
SIRET 295 251 045 00011

Mars 2014

Comptes annuels Au 31 décembre 2013

Marseille, le 5 mai 2014

Le Président de la CERC PACA
Jean-Yves CHEMIN



BILAN DE L'EXERCICE 2013

ACTIF	2013	2012
Actif Immobilisé		
- Matériel de bureau et informatique	918	1 833
Actif Circulant		
- Créances (1)	145 438	161 297
- TVA	379	2 106
- BTP Banque	128 585	51 762
- Caisse d'Epargne	0	0
- Compte Epargne (livret A)	21 946	66 490
- Charges constatées d'avance	890	
TOTAL	298 156	283 488

(1) Subventions Conseil Régional, ADEME, ETAT + OIP + Subventions études (UNICEM) + cotisations 2013 + régulation de charges du personnel

PASSIF	2013	2012
Report à nouveau	207 968	207 874
Résultat de l'exercice	1 562	94
Dettes		
- Dettes Sociales (1)	47 945	47 458
- Dettes Fiscales	6 666	8 455
- Diverses charges à payer (2)	9 746	10 795
- Produits constatés d'avance (3)	24 269	8 812
TOTAL	298 156	283 488

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données (DREAL), honoraires, impressions...

(3) Vente de permis non encore encaissés, subvention de 24000€ pour l'étude "Chauffage Bois" perçue en 2013 mais non dépensée

COMPTE DE RESULTAT 2013

CHARGES	2013	2012
- Frais de personnel (1)	314 454	286 697
- Frais de fonctionnement	32 511	40 680
- Honoraires	8 549	8 827
- Impôts et taxes	13 443	10 968
- Dotations aux amortissements	915	857
- Charges diverses & exceptionnelles	1	3
TOTAL	369 873	348 032
Résultat	1 562	94
Contribution en nature (2)	20 059	20 059
TOTAL	391 494	368 185

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés

(2) DREAL : locaux

PRODUITS	2013	2012
- Cotisations	58 331	56 700
- Vente listes de permis	3 725	6 105
- Etudes OIP	59 952	60 378
- Etudes spécifiques dans le cadre du partenariat CERC	36 300	35 839
- Régularisation TVA	0	1 769
- Subventions	198 638	181 000
- Produits divers & exceptionnels	3	5
- Transfert de charges	14 031	5 840
- Produit financier	456	490
TOTAL	371 435	348 126
Résultat		
Contribution en nature (1)	20 059	20 059
TOTAL	391 494	368 185

(1) DREAL : locaux

ANNEXE

Le montant total du bilan concernant l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 298 156 € et le compte de résultat dégage un solde positif de 1562 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Rappel des principes

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation, de façon appropriée à une association formée selon la loi de 1901.

Modes et méthodes appliqués aux postes du bilan et du compte de résultat

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties sur 12 mois pour les immobilisations incorporelles s'agissant de logiciels et sur 24 mois pour les immobilisations corporelles s'agissant d'ordinateurs.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Le total des immobilisations du matériel informatique s'élève à 2744€. L'amortissement cumulé au 31 décembre 2013 est de 1825€.

Actif circulant

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

. Créances clients et comptes rattachés (1)	34 385 €
. Produits à recevoir (2)	111 053€
. T.V.A. déductible	379 €

(1) Il s'agit de deux études trimestrielles de l'OIP de 2013 (bulletins de conjoncture du 3T2013 et du 4T2013).

(2) Il s'agit de la subvention de l'ADEME et des soldes des subventions de l'Etat (CGDD) et du Conseil Régional qui seront versées en 2014, de subventions d'études (UNICEM) qui seront versées en 2014, de cotisations non encore réglées. A cela s'ajoutent d'autres créances liées au personnel : remboursement de la subrogation de Vanessa GUINTINI pour son congé maternité et remboursement du FONGECIF pour Fabienne AMRANI pour son congé formation.

Capital

Sans objet

Dettes

. Dettes sociales et fiscales (1)	54 611 €
. Autres dettes (2)	34 015 €

(1) Depuis 2008, les congés payés sont provisionnés. En 2013, ils ont été provisionnés à hauteur de 19 642 €.

(2) Concernant les autres dettes, il s'agit d'une part de charges à payer liées au personnel ou au fonctionnement de la CERC (taxe sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données auprès de la DREAL, honoraires, frais d'impression...) et d'autre part de produits constatés d'avance (vente de listes de permis de construire non encore encaissée pour 269€ et avance de subvention d'étude versée en 2013 par la DREAL pour l'étude « Chauffage bois » mais non encore dépensée pour 24 000€).

NOTES SUR LE RÉSULTAT

Prestations de service

Constituées par les ventes des listes de permis de construire et par les études.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31 décembre 2013 :

. Cadres :	3
. Employés :	4

Une chargée d'études junior a été embauchée en CDD du 15 juillet 2013 au 15 juillet 2014 pour assurer le remplacement de Fabienne AMRANI partie en congé individuel de formation pendant 10 mois (de septembre 2013 à juin 2014)

Convention passée avec un membre de l'Association

La convention régissant les rapports entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Cellule Économique a été renouvelée par tacite reconduction en 2013. Elle définit les modalités d'occupation des locaux utilisés par la CERC PACA dans l'immeuble du 37 boulevard Périer.

Les montants correspondants à la mise à disposition des locaux figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Contribution en nature".

Honoraires du commissaire aux comptes (hors prorata de TVA)

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 600€ (HT)
- Honoraires facturés au titre de diligence concernant les attestations demandés par les financeurs : 1130€ (HT)

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE IMPOTS

Sans objet

ÉTAT DES PLUS VALUES ET MOINS VALUES

Sans objet

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31/12/2013, le fonds collectif de réserve souscrit auprès de la SMA-BTP en vue de la couverture des indemnités de fin de carrière s'élève à 27 327 €.

Le montant des cotisations comptabilisées en charges au cours de cet exercice s'est élevé à 2 459 €.

Crédit bail

Le 30 juin, la CERC PACA a résilié le contrat de location avec Lixxbail pour un photocopieur/imprimante. Sur l'exercice 2013, 2 échéances trimestrielles de 278,73 € (TTC) ont été comptabilisées soit 488,94€ (HT).

- Valeur du bien à la signature du contrat : 4356,07€ (HT)
- Redevance de l'exercice 2013 : 488,94€ (HT)
- Cumul des exercices antérieurs : 2 607,05€ (HT)
- Dotations aux amortissements : 436€ (HT) sur 2013
- Cumul à fin juin 2013 : 2 420€ (HT)
- Redevances restant à payer : néant

En septembre 2013, la CERC PACA a signé une location longue durée auprès de BNP Paribas Lease Group pour un nouveau photocopieur/imprimante. Ce contrat comprend 21 loyers trimestriels de 325€ (HT).

Mars 2014

Rapport de gestion 2013

Marseille, le 5 mai 2014

Le Président de la CERC PACA
Jean-Yves CHEMIN



1 - Présentation générale des résultats de l'exercice

Le compte de résultat (tableau 1) fait apparaître un montant de **produits** de **371 435 euros** et un montant de **charges** de **369 873 euros**.

Le solde **positif** s'élève à **1562 euros**.

Ces résultats sont supérieurs de 3,5% en charges et produits aux prévisions établies et communiquées lors de l'assemblée générale de juin 2013.

A la fin de l'exercice, la **Trésorerie** (tableau 2) s'élève à **177 858 euros**. Les comptes courants laissent apparaître un solde positif de **128 585 euros** et le compte épargne de **21 946 euros** (soit 150 531€ contre 118 252€ en 2012). En 2013, les dossiers de subvention du Conseil Régional sont passés en commission de juin. Des premiers versements ont été perçus en 2013 (à hauteur de 50%), contrairement à 2012 où les dossiers étaient passés en commission d'octobre (et où aucun versement n'avait été perçu).

Le **Bilan** (tableau 3) montre, **au passif**, un montant d'engagements supérieur à celui de 2012, avec **88 626 euros au lieu de 75 520 euros** en 2012.

- Une partie des charges à payer est liée au personnel (taxe sur salaires, formation continue), une autre partie est liée au fonctionnement de la CERC (achat de fichiers de données auprès de la DREAL, honoraires, frais d'impression...).
- Les produits constatés d'avance sont liés à la vente des listes de permis de construire non encore encaissée (269€) et à une avance de subvention d'étude versée en 2013 par la DREAL pour l'étude « Chauffage bois » mais non encore dépensée (24 000€).

L'**actif** fait ressortir le montant des mémoires restant à encaisser sur la part des travaux déjà effectués et le disponible de trésorerie précédemment détaillé. Comme en 2012, les créances regroupent une partie des travaux pour l'OIP (deux trimestres), des subventions d'études (UNICEM), des cotisations non encore réglées. A cela s'ajoute la subvention de l'ADEME et les soldes des subventions de l'Etat (CGDD) et du Conseil Régional. En 2013, d'autres créances viennent s'ajouter liées au personnel (remboursement de la subrogation de Vanessa GUINTINI pour son congé maternité et remboursement du FONGECIF pour Fabienne AMRANI pour son congé formation). Le montant des créances est moins important en 2013.

Le total des immobilisations du matériel informatique s'élève à 2744€. L'amortissement cumulé au 31 décembre 2013 est de 1825€.

Par rapport à l'exercice précédent, **l'évolution des Produits et Charges** se résume donc ainsi :

CHARGES		PRODUITS	
Frais de personnel	↗	Cotisations	↗
Frais de fonctionnement	↘	Ventes permis	↘
Honoraires	→	Études	→
		Subventions	↗

Pour les Produits

Les **Cotisations** sont en hausse. L'assemblée générale de la CERC PACA du 19 juin 2013 a adopté à la majorité l'augmentation du montant des cotisations de tous les adhérents de 5% qui correspond à une actualisation sur 3 ans.

Le montant des **abonnements aux listes de permis de construire** est en baisse.

Les rubriques **Études** sont globalement stables :

- Conformément à la convention entre la CERC PACA et l'OIP, le montant des études trimestrielles est fixé à 57 500€ HT pour la période 2012-2014.
- La CERC PACA a réalisé des travaux supplémentaires en 2013 et a reçu pour cela de nouvelles subventions d'études.
 - Etude « Tableau de Bord Emploi-Formation » : financement à hauteur de 6000€ par le CCCA.
 - Etude « Qualité environnementale des logements sociaux neufs » : financement à hauteur de 5 000 € par l'ARHLM. Ce montant est réparti entre 2012 (2 500€) et 2013 (2 500€).
 - Etude « Observatoire des déchets du BTP dans le Vaucluse » : financement à hauteur de 29 300 € par le Conseil Général 84, l'ADEME, la FRB, la FBTP84, l'UNICEM et la CABEP84. Ce montant est réparti entre 2012 (1 500€) et 2013 (27 800€).

La rubrique **Subventions** est en hausse avec des tendances contrastées selon les financeurs :

- Le montant de la subvention du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a été revu à la baisse (de 81 000€ en 2012, il passe à 79 000€ en 2013).
- Les montants des subventions du Conseil Régional et de l'ADEME sont en hausse : ils passent de 75 000€ en 2012 à 81 000€ en 2013 pour le Conseil Régional et de 25 000€ en 2012 à 40 000€ en 2013 pour l'ADEME.

Pour les charges

Les **frais de personnel** sont en hausse.

- Une assistante chargée d'études a été embauchée en CDD du 10 juillet 2012 au 27 septembre 2013 pour assurer le remplacement de Vanessa GUINTINI partie en congé maternité puis en congé parental (absence d'octobre 2012 à septembre 2013).
- Pour répondre à un surcroît d'activité (notamment lié à l'étude « Observatoire des déchets du BTP dans le Vaucluse » et à des enquêtes supplémentaires pour l'observatoire de la construction durable), des ressources supplémentaires ont été mobilisées. Une enquêtrice / assistante d'étude a été embauchée en CDD du 4 février 2013 au 31 mai 2013 et un stagiaire a été recruté d'avril à juin 2013.
- Une chargée d'études junior a été embauchée en CDD du 15 juillet 2013 au 15 juillet 2014 pour assurer le remplacement de Fabienne AMRANI partie en congé individuel de formation pendant 10 mois (de septembre 2013 à juin 2014)

Les **frais de fonctionnement** sont en baisse sur tous les postes. La CERC PACA a notamment engagé moins de frais d'impression (imprimeurs et copieur).

Les **honoraires** sont stables.

Les **charges diverses et exceptionnelles** sont quasiment nulles.

La rubrique **Contribution en nature (inscrite en charges et en produits)** est stable.

2 - Le Budget prévisionnel pour l'année 2014 (tableau 4)

Le budget prévisionnel 2014 a été établi sur la base des estimations de dépenses 2014. Le montant des charges hors contribution en nature s'établit à **401 000 euros**.

3- Événements survenus après la clôture de l'exercice

Néant

TABLEAU 1 COMPTE DE RESULTAT 2013

CHARGES	2013	2012	PRODUITS	2013	2012
- Frais de personnel (1)	314 454	286 697	- Cotisations	58 331	56 700
- Frais de fonctionnement	32 511	40 680	- Vente listes de permis	3 725	6 105
- Honoraires	8 549	8 827	- Etudes OIP	59 952	60 378
- Impôts et taxes	13 443	10 968	- Etudes spécifiques dans le cadre du partenariat CERC	36 300	35 839
- Dotations aux amortissements	915	857	- Régularisation TVA	0	1 769
- Charges diverses & exceptionnelles	1	3	- Subventions	198 638	181 000
TOTAL	369 873	348 032	- Produits divers & exceptionnels	3	5
Résultat	1 562	94	- Transfert de charges	14 031	5 840
Contribution en nature (2)	20 059	20 059	- Produit financier	456	490
TOTAL	391 494	368 185	TOTAL	371 435	348 126
			Résultat		
			Contribution en nature (1)	20 059	20 059
			TOTAL	391 494	368 185

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés
(2) DREAL : locaux

(1) DREAL : locaux

TABLEAU 2 TRESORERIE DE LA CERC PACA AU 31 DECEMBRE 2013

COMPTES	au 31 déc. 2013 (en €)	au 31 déc. 2012 (en €)
A - Portefeuille de titres		
- Plan BATI RETRAITE	27 327	24 083
B - Livret Caisse d'Epargne	0	0
C Compte Epargne (livret A)	21 946	66 490
D - Comptes Courants		
- BTP Banque	128 585	51 762
TOTAL	177 858	142 335

TABLEAU 3 BILAN DE L'EXERCICE 2013

ACTIF	2013	2012
Actif Immobilisé		
- Matériel de bureau et informatique	918	1 833
Actif Circulant		
- Créances (1)	145 438	161 297
- TVA	379	2 106
- BTP Banque	128 585	51 762
- Caisse d'Epargne	0	0
- Compte Epargne (livret A)	21 946	66 490
- Charges constatées d'avance	890	
TOTAL	298 156	283 488

(1) Subventions Conseil Régional, ADEME, ETAT + OIP + Subventions études (UNICEM) + cotisations 2013 + régulation de charges du personnel

PASSIF	2013	2012
Report à nouveau	207 968	207 874
Résultat de l'exercice	1 562	94
Dettes		
- Dettes Sociales (1)	47 945	47 458
- Dettes Fiscales	6 666	8 455
- Diverses charges à payer (2)	9 746	10 795
- Produits constatés d'avance (3)	24 269	8 812
TOTAL	298 156	283 488

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données (DREAL), honoraires, impressions...

(3) Vente de permis non encore encaissés, subvention de 24000€ pour l'étude "Chauffage Bois" perçue en 2013 mais non dépensée

TABLEAU 4 BUDGET PREVISIONNEL 2014

Deux études spécifiques seront menées en 2014 :

- Etude « La consommation du bois pour les moyens de chauffage principal et secondaire en PACA »
- Etude « Les parties prenantes du monde de la route » (FRTP)

Pour répondre à ce surcroît d'activité, une ressource supplémentaire est prévue : un enquêteur en CDD pendant 2 mois (mai-juin 2014). Les salaires et charges correspondants sont comptés dans le poste « rémunération du personnel ».

Note : le budget a légèrement évolué entre le Bureau de mars 2014 et l'assemblée générale de juin 2014.

PRODUITS	BO 2014 (mars 2014)	BO 2014 (juin 2014)
Cotisations adhérents	58 300	58 300
Permis		
Etudes	130 700	133 700
- OIP	58 700	58 700
- CCCA	5 000	5 000
- Etude spécifique déchets + ARHLM		
- Etude spécifique Bois de chauffage	63 000	66 000
- Autres études spécifiques ("Etude parties prenantes FRTP")	4 000	4 000
- Observatoire déchets du BTP"		
Régulation de TVA		
Aides et subventions	216 000	216 000
- Etat	95 000	95 000
- CGDD	75 000	75 000
- Contribution en nature	20 000	20 000
- Région / ADEME (convention cadre)	121 000	121 000
Divers produits dont Remboursement FONGECIF	16 000	16 000
	421 000	424 000

CHARGES	BO 2014 (mars 2014)	BO 2014 (juin 2014)
Rémunération du personnel	315 500	323 500
- Salaires bruts (1)	213 000	219 000
- Indemnités et avantages divers	1 500	1 500
- Charges sociales	101 000	103 000
- Charges sur salaires	96 000	98 000
- Taxe sur salaire	-	-
- Formation Continue	2 000	2 000
- SMABTP	3 000	3 000
- TVA Variation de prorata		
Déplacement	8 500	8 500
Fonctionnement	20 000	20 000
- Frais administratifs et fournitures bureau	15 500	15 500
- Formation	4 500	4 500
Achats études et prestations	47 000	42 000
- Communication (site, impression)	6 000	6 000
- Achat données (listes permis, INSEE...)	3 000	
- Enquêtes étude Bois de Chauffage	38 000	36 000
Honoraires	10 000	10 000
- Honoraires comptables	10 000	10 000
Contribution en nature	20 000	20 000
- Bureaux	20 000	20 000
- Secrétariat		
	421 000	424 000

(1) y compris primes de vacances et congés payés

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 04 91 36 43 59

**CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE
De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur
« CERC Paca »**

Association loi 1901

Siège social : 37, Bd Périer
13285 MARSEILLE Cédex 8

N° SIREN : 305 733 578 00010

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2013**

**23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille
N° SIRET : 388 801 045 00013**

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à MARSEILLE, le 26 mars 2014


Mireille VIALLE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 37 08 19
SIRET 388 801 045 00013